

Régénérer l'Hôtel-Dieu en un milieu ouvert et vivant

Echelle

L/S

Représentant d'équipe : architecte/urbaniste/paysagiste

Localisation : Nantes Métropole (44)

Population : 656 275 hab.

Site de réflexion : 80 ha

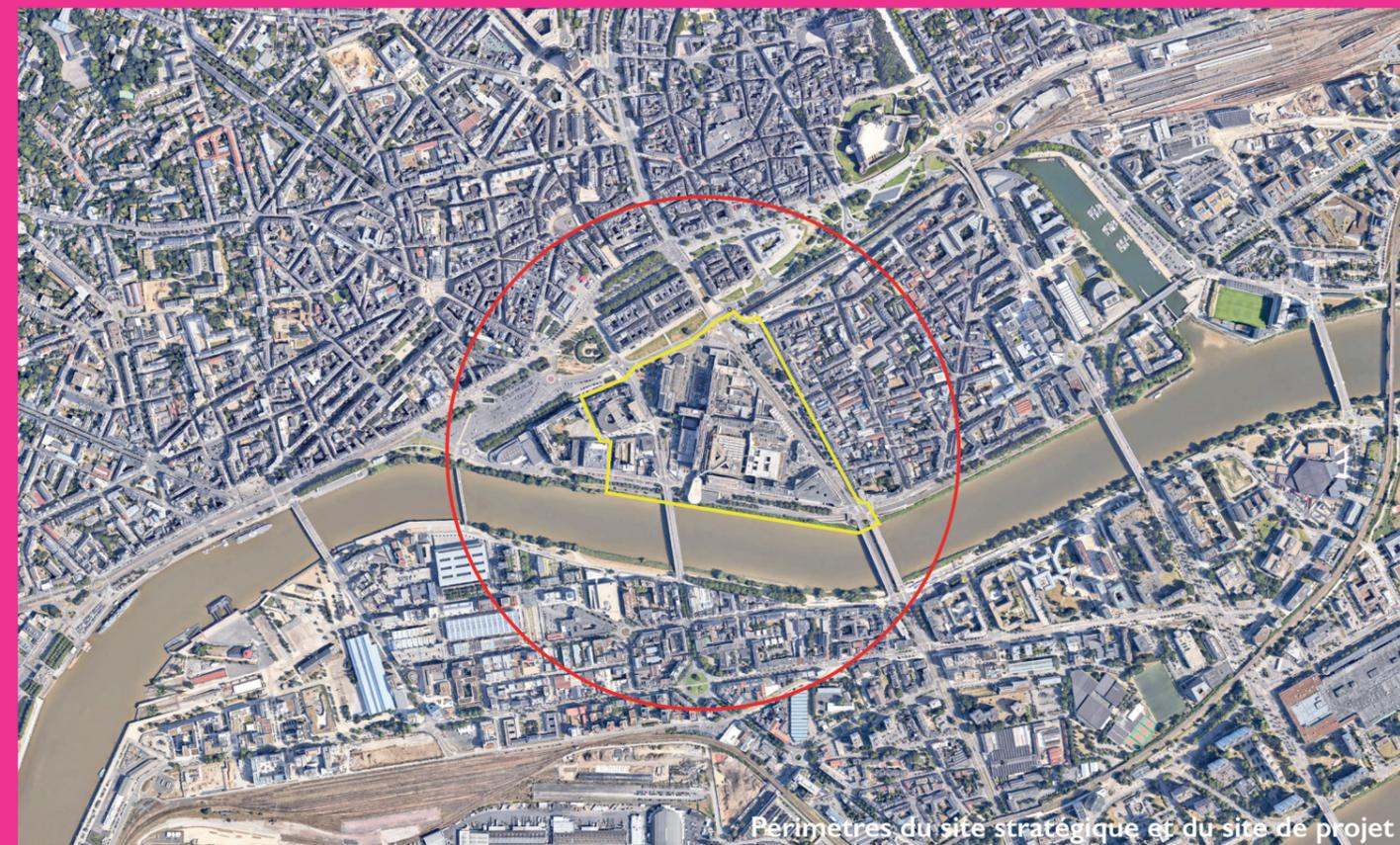
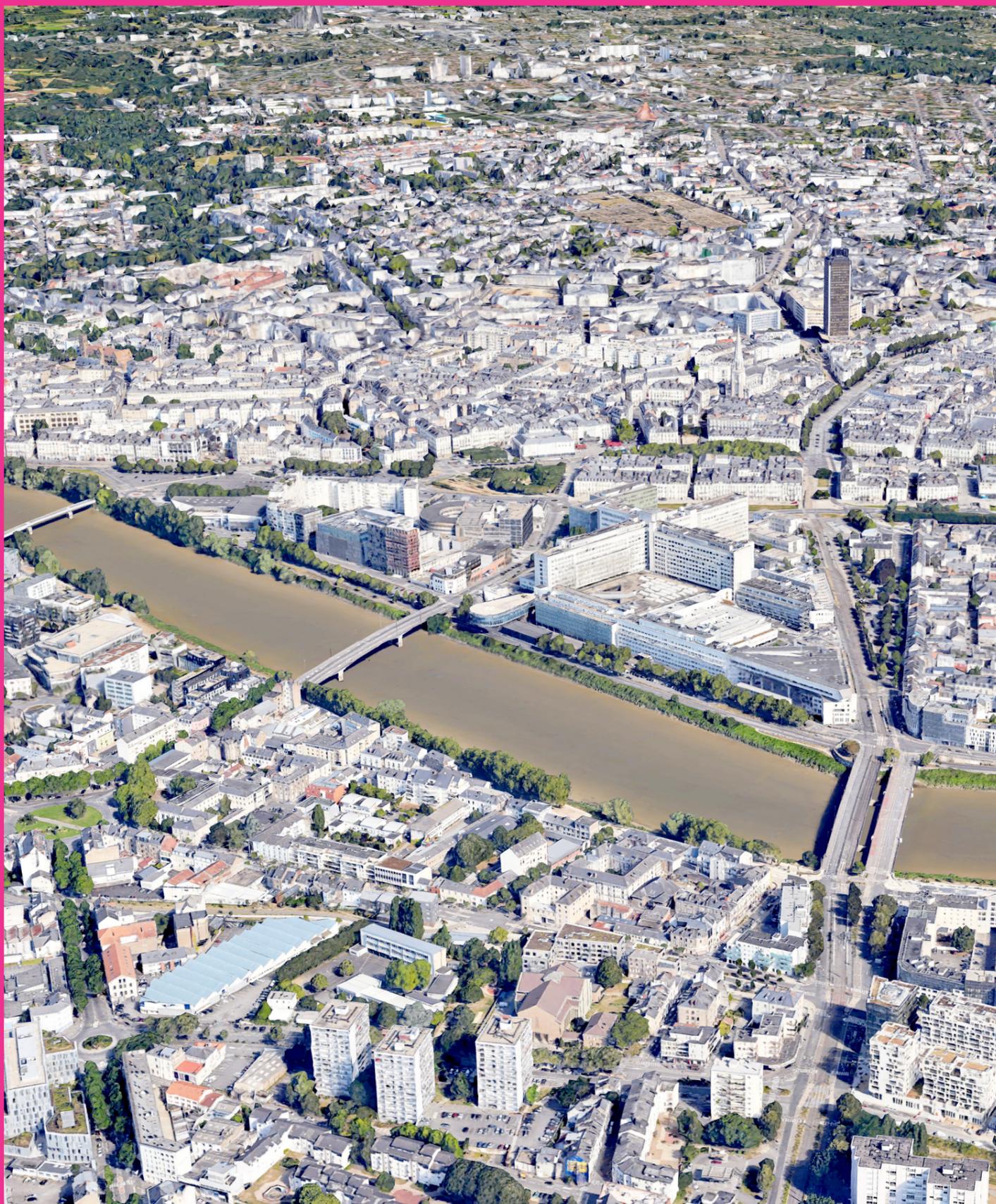
Site de projet : 18,4 ha

Site proposé par : Nantes Métropole

Acteurs impliqués : Nantes Métropole, Ville de Nantes, SAMOA

Propriétaires du site : Nantes Métropole, État, Établissement Français du Sang, Centre Hospitalier Universitaire, Université de Nantes

Suites données au concours : Missions d'étude et de projet pour l'approfondissement des propositions stratégiques, études de faisabilité sur le site de projet incluant la préfiguration d'usages et/ou le réusage de bâtiments, mission(s) de maîtrise d'œuvre urbaine et/ou architecturale



Périmètres du site stratégique et du site de projet

LES DÉFIS DU MILIEU HABITÉ

Le site de l'Hôtel-Dieu se présente actuellement comme un *isola* hospitalo-universitaire mono-fonctionnel, densément bâti et sans lien avec les espaces qui le bordent. L'échelle monumentale de ses bâtiments le rend pourtant très présent dans le paysage urbain nantais. Véritable mégastructure hospitalière, l'Hôtel-Dieu est composé d'un ensemble disparate d'édifices construits entre 1951 et 2013 dont le plus emblématique - et le premier à avoir été construit - est le bâtiment croix conçu par Michel Roux-Spitz, l'architecte de la reconstruction de Nantes. Ce bâtiment à ossature métallique et aux façades parées de béton culmine à 42 m et totalise à lui seul 76 000 m² de surface plancher. Les autres édifices se sont agglomérés entre les ailes de la croix au fil de l'évolution de la médecine et des besoins liés à l'augmentation du nombre de patients et d'étudiants jusqu'à atteindre plus de 250 000 m² de surface plancher. Certains d'entre-eux forment des bâtiments repères symbolisant désormais le CHU au même titre que la croix. Résultat de ces années d'extensions successives, le site de l'Hôtel-Dieu est opaque aux flux de la ville et est construit et imperméabilisé à hauteur de 95%, laissant peu de place au vivant animal et végétal. Le sol de cet îlot, composé de remblais issus de l'ancien Hôtel-Dieu détruit pendant la Seconde Guerre mondiale sur une profondeur de 3 à 6 mètres, est d'autant plus inerte que la majorité des connections entre les différents services de l'hôpital se font par un réseau très développé en sous-sol.

Le déménagement du CHU à l'horizon 2027 dans de nouveaux bâtiments actuellement en construction sur l'île de Nantes est l'opportunité de donner une nouvelle programmation et interprétation à la vocation hospitalière de ce site situé en bordure de Loire et en plein cœur de la métropole, entre le centre-ville et l'île de Nantes, en l'ouvrant à la ville, à ses habitants et plus largement au vivant dans toute sa diversité.

COMMENT TIRER PARTI DES QUALITÉS PATRIMONIALES DE L'EXISTANT TOUT EN ŒUVRANT À L'ÉPANOUISSEMENT D'UN MILIEU VIVANT ET OUVERT SUR LA VILLE ET SUR LA LOIRE ?

DE QUELLES FAÇONS ENGAGER LE RÉUSAGE IMMÉDIAT DU SITE APRÈS LE DÉMÉNAGEMENT DU CHU ET COMMENT INSCRIRE CE RÉINVESTISSEMENT DANS LA TRANSFORMATION AMBITIEUSE DE LA CENTRALITÉ SUR LE LONG TERME ?



Vue axonométrique du site de l'Hôtel-Dieu avec le périmètre de projet (en jaune)



Façade sud du CHU, côté Loire



Façade sud du CHU, côté Loire



Vue depuis la rue Bias, à l'ouest



Entrée principale du CHU, au nord

QUESTIONS AUX CONCURRENTS

La position centrale et stratégique du site de l'Hôtel-Dieu ainsi que son lien privilégié à la Loire induisent deux types d'ambitions en apparence contradictoires. D'un côté, la renaturation et l'engagement à la création d'un parc nourricier doivent être des leviers importants pour reconstituer un milieu habité résilient et propice à une certaine forme de biodiversité en ville en relation avec le projet d'aménagement urbain « Loire au cœur » comprenant la requalification des bords de Loire et de la place-parc de la Petite-Hollande. D'un autre côté, la valeur patrimoniale des bâtiments (dont le bâtiment monumental en croix labellisé Patrimoine du XXe siècle) et l'engagement de la métropole pour la sobriété foncière imposent de tirer au mieux parti des ressources du site pour développer de nouvelles manières d'habiter et de travailler en ville et y implanter une diversité d'activités. Comment donc « faire avec » ou « partir de » cet héritage complexe et hétéroclite, tout en œuvrant à l'épanouissement d'un milieu habité favorable à la santé, plus ouvert et plus riche, à l'échelle du site comme à l'échelle de la métropole ? Comment retrouver du sol fertile, vivant, nourricier mais aussi du sol actif, des espaces publics ou communs, vecteurs d'échanges et de rencontres ? Quel dialogue instaurer avec la Loire et comment faire participer le site au rétablissement des continuités écologiques à l'échelle du grand territoire ?

Et, enfin, par quoi commencer, à quels espaces donner accès en priorité ? Comment engager la reconversion du site et permettre sa ré-habitation presque immédiatement après le départ du CHU ? De quelles façons occuper le site et avec quels usages ? L'échelle du site et l'imbrication de ses infrastructures impliquent en effet la mise en place de stratégies de réinvestissement agiles et habiles, au-delà des expérimentations actuelles d'urbanisme transitoire ou de préfiguration et qui permettent de retrouver des échelles de projet appréhendables. Comment ce réinvestissement s'inscrit-il dans un projet de transformation du site à court, moyen et long terme ?

